
NOTA BENE

DES HERITIERS DE LA JUSTICE a.s.b.l.

Des personnes civiles enlevées par la DSR et l'APR au Sud-Kivu

Le RCD chercherait-il encore des boucs émissaires ?

Le jeudi 16 mai, 2002, aux environs de midi, monsieur **Janvier MUGERANGABO MAGALA**, intendant de l'atelier de menuiserie du collège Alfajiri (collège jésuite) de Bukavu a été arrêté puis conduit vers une destination inconnue. Cet enlèvement survenu dans la concession dudit collège est l'œuvre des agents de la Direction de Sécurité et Renseignements (DSR) dirigés par le Directeur adjoint de ce service dans la province du Sud-Kivu.

Monsieur **Janvier MUGERANCABO MAGALA** est originaire du groupement de Mushinga, collectivité-chefferie de Ngweshe, territoire de Walungu et parent du **commandant Odilon Kurhengarnuzimu, chef des Mai-Mai** de Mudundu 40. Il est, par ailleurs, beau-frère de feu **François MAHESHE MAHI, ancien secrétaire** exécutif de l'association de défense des droits de l'homme «Groupe Jérémie», décédé inopinément à Bukavu le 20/11/2001,

Le soir même de son enlèvement, la victime avait été aperçue chez le commandant **militaire Franck MITIMA**, officier de renseignement de la 6^e Brigade de l'armée du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), près des bureaux de la DSR sur l'avenue de la résidence, commune d'Ibanda à Bukavu. Depuis lors, aucune nouvelle sur cette personne n'a été donnée. Sa famille ainsi que les associations de défense des droits humains craignent le pire.

Des informations sont en notre possession, quelques responsables provinciaux de la DSR ont dit que monsieur **Janvier MUGERANGABO MAGALA** était soupçonné d'avoir pris part à l'attentat à la grenade commis à Goma au Nord-Kivu le dimanche 24 mars 2002, en pleine célébration liturgique de la fête des rameaux et qu'il serait complice d'un certain Elias qui, en provenance de Goma, aurait été attrapé le même 16 mai 2002 au port public de Bukavu portant des grenades. Ces mêmes autorités ont, en outre, décrété, que le détenu serait à Goma au «Musée», siège des institutions du RCD, depuis le 17/05/2002. Par contre, certaines autorités du RCD basées à Goma ont affirmé ne rien connaître sur cette affaire et n'ont, jusqu'alors, aucune trace de cette personne.

Les recherches et investigations menées ne font état jusqu'à présent d'aucune présence de cette victime dans la ville de Goma. Ainsi, tout laisse croire que monsieur Janvier MUGERANGABO serait toujours détenu dans un lieu connu uniquement des auteurs de son enlèvement. Des sources fiables, certains commandants militaires approchés à Bukavu demanderaient de l'argent pour dévoiler l'endroit où l'infortuné serait caché.

L'opinion se rappellera également que monsieur **Philippe KISHALI**, chef coutumier et responsable de la collectivité-chefferie de Lwindi en territoire de Mwenga au Sud-Kivu, a été porté disparu très récemment.

En effet, le Mwarni Philippe KISHALI aurait été enlevé au courant du mois d'Avril de cette année par les éléments de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR) à Bushagire, dans la localité Ilemba, groupement Mukangala, collectivité-chefferie de Lwindi en territoire de Mwenga. Le commandant de l'APR sur place qui l'a arrêté lui reprocherait d'avoir collecté par contrainte ou non de la nourriture pour des populations hutu du Rwanda vivant dans cette localité,

Faut-il également rappeler le Nota Bene n°11 du 21 février 2002 indiquant qu'en date du 11 octobre 2001, **monsieur HABAMUNGU Rugamba**, habitant le village Mululu à côté du centre de Kavumu en territoire de Kabare, a été enlevé par des militaires au service du RCD conduits par le Commandant PALUKU. Jusqu'à présent, malgré toutes les démarches menées, et par ses proches, et par les associations de défense des droits de l'homme, l'infortuné n'a jamais été retrouvé.

Aussi, le 10 mai 2002, le réfugié hutu rwandais **Jean SEBAKARA** domicilié à Burhiba en commune de Kasha à Bukavu, a été enlevé du cachot de la Police Spéciale de Recherche et de Surveillance (PSRS) où il était gardé pour raison de sécurité par le commandant de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR) nommé Rogers, sous prétexte que cette personne était un Interahamwe. D'après nos sources, ce commandant aurait amené avec lui cet infortuné vers une destination inconnue. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), pourtant saisi du cas, n'a pas pu réagir à temps. La victime aurait pourtant exprimé sa crainte de rentrer au Rwanda en ces moments.

L'asbl **Héritiers de la Justice** est vivement préoccupée par la vague d'enlèvements des populations civiles qui sévit sur l'étendue du territoire sous contrôle du RCD.

Elle constate qu'au lieu de mener des enquêtes justes et objectives relatives aux événements malheureux qui se produisent dans les territoires sous son contrôle, le RCD préfère attendre, puis procéder aux arrestations et enlèvements de certains citoyens pris souvent pour boucs émissaires. A l'heure qu'il est, bien de violations des droits de l'homme commises au Sud-Kivu par les agents de l'ordre et de sécurité et, à propos des quels le RCD n'a pas pu donner toute la lumière attendue persistent.

Héritiers de la Justice recommande au HCR de ne pas se limiter seulement au rapatriement des réfugiés, mais aussi de s'occuper efficacement de leur protection. Le principe de rapatriement volontaire devrait également être observé.

L'Association **Héritiers de la Justice** rappelle aux différents services du RCD que les enlèvements et les séquestration des personnes constituent de graves violations des droits humains qui doivent être condamnés avec la toute dernière énergie.

Elle exige de la lumière sur la séquestration de monsieur Janvier MUGEKANGABO et demande aux auteurs de ces faits de permettre à la famille ainsi qu'aux associations de droits humains de rendre visite à cette personne.

Enfin, **Héritiers de la justice** réitère les recommandations contenues dans le Nota Bene n° 66 du 3/10/2000 dans lequel elle a dénoncé les arrestations massives et en cascade des citoyens congolais soupçonnés d'avoir participé à l'attentat à la grenade qui a eu lieu à la kermesse dénommée Mutirigongo 2000 à Bukavu le 26/08/2002.

*21 mai 2002
Héritiers de la Justice*

Vous lirez très souvent et à l'improviste dans le NOTA BENE de Héritiers de la Justice, des flashes d'information, des brèves, des informations nécessitant une action urgente, des communiqués de presse. Suivez tous les jeudi à partir de 19h30, l'Emission :

TUITETEE HAKI sur les antennes de la Radio Maendeleo

Edité par Héritiers de la Justice, a.s.b.l., Service des Eglises Protestantes
pour les droits humains et la paix